

Le Livre de Daniel - Numéro cinq

Soixante-dix ans

Jeff Pippenger

2023-11-29

Jehoiakim était le premier des trois derniers rois de Juda, et lorsqu'il fut vaincu par les Babyloniens, les soixante-dix années d'esclavage du royaume du Sud commencèrent. Ces soixante-dix années désignent la période durant laquelle Babylone, le premier royaume de la prophétie biblique, régnerait. Dans Ésaïe, chapitre vingt-trois, la prostituée de Tyr serait oubliée pendant soixante-dix années symboliques, prophétiquement identifiées comme les jours d'un seul roi. Dans la prophétie biblique, un roi est un royaume, et les jours du seul royaume de la prophétie biblique qui se montaient à soixante-dix ans étaient ceux de Babylone.

Au cours de cette histoire, la prostituée de Tyr, qui représente la papauté, serait oubliée. À la fin des soixante-dix années symboliques, on se souviendrait d'elle et elle sortirait pour se livrer à la fornication avec tous les royaumes de la terre. La fornication spirituelle est la relation illégitime que constitue la combinaison de l'Église et de l'État. À la fin des soixante-dix années symboliques, la papauté entrerait en relation avec les Nations unies, représentées par tous les rois avec lesquels la prostituée de Tyr se livre à la fornication à la fin des soixante-dix années symboliques. Le royaume qui règne pendant les soixante-dix années symboliques est celui des États-Unis, la bête de la terre à deux cornes.

Daniel, chapitres un à cinq, décrivent l'histoire des soixante-dix ans de Babylone, et, par conséquent, ces chapitres représentent l'histoire des deux cornes de la bête de la terre. Les chapitres quatre et cinq identifient le premier et le dernier roi de Babylone, et ensemble ces deux chapitres identifient l'histoire de la bête de la terre et de ses deux cornes. Le jugement des deux cornes, et de la bête de la terre elle-même, est représenté par le jugement du premier et du dernier roi. Le jugement de Nabuchodonosor fut un bannissement pour « sept temps », tandis qu'il vécut comme une bête sauvage pendant deux mille cinq cent vingt jours, se nourrissant d'herbe et de rosée. Le jugement de Belschatsar était écrit sur le mur et équivalait au nombre de deux mille cinq cent vingt, identifiant ainsi que le jugement de la bête de la terre et de ses deux cornes est représenté par les « sept temps » du Lévitique vingt-six. Cela repose sur le témoignage de deux rois, et les deux témoins représentent le premier et le dernier.

Les « sept temps » constituent une pierre d'achoppement pour l'adventisme, et ne peuvent donc pas être reconnus, bien qu'ils soient clairement là — pour ceux qui veulent voir. Ils symbolisent le jugement de la nation (Babylone) qui a régné pendant soixante-dix ans, et le jugement du royaume qui règne pendant soixante-dix années symboliques. Lorsque William Miller présenta sa compréhension des « sept temps » de Lévitique vingt-six, il utilisa les deux mille cinq cent vingt jours durant lesquels Nabuchodonosor vécut comme une bête, au chapitre quatre de Daniel, comme l'un des témoins prophétiques à l'appui des « sept temps » de Lévitique vingt-six. Les « sept temps » sont à la fois la pierre de fondation et la pierre de façade au chapitre quatre de Zacharie. Jésus,

Sœur White, Ésaïe et Pierre les identifient comme la pierre qui devient la tête de l'angle. Ils constituent la doctrine couronnante de la prophétie biblique, bien qu'ils soient essentiellement inaperçus par ceux qui professent être les messagers du troisième ange.

Alors que nous commençons à examiner les six premiers chapitres du livre de Daniel, il est important de reconnaître que, dès le départ, les « sept temps » sont identifiés. Lorsque Jehoiakim fut renversé par Babylone, la captivité de soixante-dix ans commença. Le livre des Chroniques explique pourquoi ils furent emmenés en captivité pendant soixante-dix ans.

Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur, son Dieu, et ne s'humilia pas devant Jérémie, le prophète, qui parlait par la bouche du Seigneur. Il se révolta aussi contre le roi Nébucadnetsar, qui lui avait fait jurer par Dieu; mais il roidit son cou et endurcit son cœur pour ne pas se tourner vers le Seigneur, le Dieu d'Israël. De plus, tous les chefs des prêtres et le peuple transgressèrent grandement, suivant toutes les abominations des nations, et ils profanèrent la maison du Seigneur qu'il avait sanctifiée à Jérusalem. Le Seigneur, le Dieu de leurs pères, leur envoya des avertissements par ses messagers, se levant de bonne heure et envoyant, car il avait compassion de son peuple et de sa demeure; mais ils se moquèrent des messagers de Dieu, méprisèrent ses paroles et maltraitèrent ses prophètes, jusqu'à ce que la colère du Seigneur s'élève contre son peuple, au point qu'il n'y eut plus de remède. Alors il fit venir contre eux le roi des Chaldéens, qui tua par l'épée leurs jeunes gens dans la maison de leur sanctuaire, sans épargner ni jeune homme ni jeune fille, ni vieillard ni homme courbé par l'âge; il les livra tous entre ses mains. Et tous les ustensiles de la maison de Dieu, grands et petits, et les trésors de la maison du Seigneur, et les trésors du roi et de ses princes, tout cela, il l'emporta à Babylone. Ils brûlèrent la maison de Dieu, renversèrent la muraille de Jérusalem, incendièrent tous ses palais et détruisirent tous ses objets précieux. Ceux qui avaient échappé à l'épée, il les emmena à Babylone, où ils furent ses serviteurs, à lui et à ses fils, jusqu'au règne du royaume de Perse, afin d'accomplir la parole du Seigneur prononcée par la bouche de Jérémie, jusqu'à ce que le pays ait joui de ses sabbats; car tout le temps qu'il fut dévasté, il observa le sabbat, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix ans. Or, la première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplît la parole du Seigneur prononcée par la bouche de Jérémie, le Seigneur réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit une proclamation dans tout son royaume, et la fit aussi mettre par écrit, disant: Ainsi parle Cyrus, roi de Perse: Le Seigneur, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre; et il m'a chargé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Juda. Qui d'entre vous fait partie de tout son peuple? Que le Seigneur, son Dieu, soit avec lui, et qu'il monte. 2 Chroniques 36:11-23.

Les soixante-dix ans d'esclavage devaient accomplir la parole de Jérémie : « jusqu'à ce que le pays ait joui de ses sabbats; pendant tout le temps où il demeura désolé, il observa le sabbat. » Il n'y a, dans la Parole de Dieu, en dehors du verset des Chroniques que nous citons, qu'un seul passage qui fasse référence au pays « jouissant » de ses sabbats. Ce passage se trouve dans les chapitres vingt-cinq et vingt-six du Lévitique. Le chapitre vingt-cinq donne l'instruction sur la manière de permettre au pays de jouir de son repos sabbatique, et le chapitre vingt-six expose la malédiction de « sept fois » si ces directives de l'alliance n'étaient pas suivies.

Le destin de Jojakim marqua le début de la captivité, qui constitue un élément de ce que Daniel appelle au chapitre neuf la « malédiction » et le « serment » de Moïse. Daniel comprenait la malédiction des « sept temps », car il atteste au chapitre neuf que c'est en étudiant la prophétie des soixante-dix ans de Jérémie qu'il a compris le nombre d'années durant lesquelles le peuple de Dieu serait réduit en esclavage à Babylone.

La première année de son règne, moi, Daniel, je compris par les livres le nombre des années au sujet desquelles la parole du Seigneur fut adressée au prophète Jérémie, à savoir que les désolations de Jérusalem devaient durer soixante-dix ans. Daniel 9:2.

Daniel a compris les soixante-dix ans « d'après les livres », pas seulement d'après le livre de Jérémie. Quant à l'autre, il s'agissait des écrits de Moïse, car, dans sa prière, il affirme que la « malédiction » des soixante-dix années d'esclavage était le « serment » de Moïse. Le mot, au chapitre neuf de Daniel, qui est traduit par « serment », est le même que celui qui est traduit par « sept fois » dans Lévitique vingt-six. La captivité de Juda à Babylone pendant soixante-dix ans fut l'accomplissement de la malédiction des « sept fois », quoi qu'en dise n'importe quel théologien moderne. C'est clair comme le jour, mais seulement si vous voulez bien le voir.

L'Éternel parla à Moïse sur le mont Sinaï, en disant: Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Quand tu seras entré dans le pays que je te donne, la terre observera un sabbat pour l'Éternel. Pendant six ans tu ensemenceras ton champ, et pendant six ans tu tailleras ta vigne et tu en recueilleras le fruit; mais la septième année sera un sabbat de repos pour la terre, un sabbat pour l'Éternel: tu n'ensemenceras pas ton champ, et tu ne tailleras pas ta vigne. Ce qui poussera de soi-même après ta moisson, tu ne le moissonneras pas; tu ne vendangeras pas non plus les raisins de ta vigne non taillée; car c'est une année de repos pour la terre. Et ce que produira le sabbat de la terre te servira de nourriture: à toi, à ton serviteur et à ta servante, à ton salarié et à l'étranger qui séjourne chez toi; et à ton bétail, et aux bêtes qui sont dans ton pays: tout ce qu'elle produira servira de nourriture. Tu compteras pour toi sept sabbats d'années, sept fois sept années; la durée de ces sept sabbats d'années sera pour toi de quarante-neuf ans. Alors tu feras retentir la trompette du jubilé le dixième jour du septième mois; le jour des expiations, tu feras retentir la trompette dans tout ton pays. Lévitique 25:1-9.

Il est important de voir que, dans les instructions relatives au repos de la terre, les sept cycles de six années de travail de la terre et d'une année de repos se poursuivent jusqu'à la quarante-neuvième année, où devait avoir lieu un jubilé marquant l'accomplissement de sept cycles de sept années. Le point crucial à saisir est que la sonnerie de la trompette du jubilé devait avoir lieu le Jour des Expiations, indiquant ainsi que, lorsque le Jour des Expiations antitypique commença le 22 octobre 1844, la trompette du jubilé, représentant le cycle des "sept temps", devait alors retentir. Les "sept temps" qui commencèrent lorsque Manassé fut emmené en captivité à Babylone en 677 av. J.-C. représentaient deux mille cinq cent vingt ans qui prirent fin au Jour des Expiations antitypique. Ce lien n'échappera qu'à ceux qui refusent de voir. Le cycle des "sept temps" est lié aux deux mille trois cents ans.

Il est également important de voir que, dans les instructions d'alliance des neuf premiers versets du Lévitique vingt-cinq, se trouve l'illustration la plus profonde du principe d'un jour pour une année

dans la Parole de Dieu. Le plat de fables que les théologiens servent pour maintenir le troupeau enivré de vin babylonien, c'est que le jugement de « sept temps » au chapitre vingt-six serait une compréhension erronée du sens hébreu du mot traduit par « sept temps ». Cet argument n'est pas vrai. Le sens hébreu du mot contient pleinement, dans sa définition, la justification pour l'appliquer de manière numérique, mais leur argument vicié, qu'ils étayaient par un postulat erroné fondé sur leur expertise autoproclamée de la grammaire hébraïque, n'est qu'un argument de diversion.

Le jugement, représenté par l'expression "sept temps" au chapitre vingt-six, se discerne à partir du contexte du passage, et non par certains théologiens d'aujourd'hui qui déforment la langue hébraïque. William Miller a tiré sa conclusion sans aucune référence à la langue hébraïque, et l'inspiration a confirmé que sa compréhension était correcte. Les anges ont guidé sa compréhension en se fondant sur le contexte du chapitre où se trouve le jugement des "sept temps", et non sur la langue hébraïque.

Le contexte du chapitre vingt-cinq est celui où les directives de l'alliance sont identifiées, et le chapitre vingt-six fournit ensuite une bénédiction promise pour l'observance de ces instructions d'alliance, puis identifie ce que Daniel appelle la « malédiction de Moïse » pour la désobéissance à ces instructions.

Le contexte est celui du principe d'un jour pour une année dans la prophétie biblique. Les premiers versets de Lévitique 25 indiquent que, dans la prophétie biblique, un jour représente une année. Dans le livre de l'Exode, Moïse identifie clairement la relation entre le repos sabbatique du septième jour pour l'homme et les bêtes, et le repos sabbatique de la septième année pour la terre.

Et pendant six ans tu ensemenceras ta terre, et tu en recueilleras les fruits; mais la septième année tu la laisseras au repos et en jachère, afin que les pauvres de ton peuple mangent; et ce qu'ils laisseront, les bêtes des champs le mangeront. Tu feras de même pour ta vigne et pour ton oliveraie. Six jours tu feras ton travail, et le septième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger reprennent des forces. Exode 23:10-12.

Dans ces trois versets, on peut reconnaître qu'un jour de repos pour les hommes et les bêtes équivaut à une année de repos pour la terre. Dans le Lévitique, chapitre vingt-cinq, dans les cinq premiers versets, nous trouvons la même structure grammaticale que dans le commandement du sabbat de l'Exode, chapitre vingt, versets huit à onze.

Et l'Éternel parla à Moïse sur le mont Sinaï, en disant: Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre observera un sabbat pour l'Éternel. Pendant six années tu ensemenceras ton champ, et pendant six années tu tailleras ta vigne, et tu en recueilleras le fruit; mais la septième année sera un sabbat, un repos pour la terre, un sabbat pour l'Éternel: tu n'ensemenceras point ton champ, et tu ne tailleras point ta vigne. Ce qui poussera de soi-même de ta moisson, tu ne le moissonneras pas, et tu ne vendangeras pas les raisins de ta vigne non taillée; car c'est une année de repos pour la terre. Lévitique 25:1-5.

Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Six jours tu travailleras et tu feras tout ton travail; mais le septième jour est le sabbat du Seigneur, ton Dieu: en ce jour, tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi; car en six jours le Seigneur a fait les cieux et la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié. Exode 20:8-11.

Ensemble, les deux commandements du sabbat définissent le contexte du Lévitique vingt-cinq et vingt-six. Réunis, ligne sur ligne, ils témoignent que "six jours tu travailleras, et tu feras tout ton ouvrage", et que "pendant six années tu ensemenceras ton champ, et pendant six années tu tailleras ta vigne, et tu en récolteras le fruit". "Mais le septième jour est le sabbat de l'Éternel, ton Dieu", et "la septième année sera un sabbat de repos pour la terre, un sabbat pour l'Éternel".

Les deux mots qui sont traduits par « septième », dans l'un ou l'autre des commandements du sabbat, que ce soit le sabbat pour les hommes ou le sabbat pour la terre, correspondent au même mot hébreu qui est traduit par « sept fois » au chapitre vingt-six du Lévitique. Le contexte des chapitres vingt-cinq et vingt-six du Lévitique s'inscrit dans la règle prophétique selon laquelle un jour représente une année dans la prophétie biblique. Tout aussi significative est la règle prophétique de la première mention.

La première chose mentionnée dans ces deux chapitres est le principe du jour pour une année. William Miller a été conduit par Gabriel et d'autres anges à identifier les « sept temps » du Lévitique comme un symbole de deux mille cinq cent vingt ans, et cela est en parfait accord avec le contexte de ces chapitres, à savoir le principe du jour pour une année, énoncé dans les cinq premiers versets du chapitre vingt-cinq.

Lorsque l'auteur des Chroniques a identifié la raison pour laquelle Babylone a été autorisée à emmener le royaume méridional de Juda en captivité, il a dit que c'était pour permettre à la terre de jouir de son repos sabbatique. Le seul autre passage dans la Parole de Dieu qui mentionne que la terre jouit d'un repos se trouve aux chapitres vingt-cinq et vingt-six du Lévitique. Les soixante-dix ans durant lesquels Babylone a régné en tant que premier royaume de la prophétie biblique ne représentent pas seulement les années symboliques pendant lesquelles la bête de la terre régnerait en tant que sixième royaume de la prophétie biblique, mais ces soixante-dix ans sont une référence directe aux « sept temps » de la malédiction de Moïse.

Lorsque nous commençons à étudier les prophéties qui figurent dans les six premiers chapitres de Daniel, il est essentiel de savoir que la malédiction des « sept temps », ainsi que la bénédiction des « sept temps », sont présentes dans chacun de ces chapitres.

Il est également important de se rappeler que la série de sept cycles de sept ans est marquée par le retentissement de la trompette du jubilé le dixième jour du septième mois, qui est le Jour des Expiations. Ce fait relie les « sept temps » aux deux mille trois cents jours de Daniel, chapitre huit, verset quatorze. Il est également important de se rappeler qu'une année prophétique compte trois cent soixante jours, et si l'on additionne trois cent soixante jours, encore et encore, pendant « sept temps », cela équivaut à deux mille cinq cent vingt jours.

Quand Daniel comprit par les livres le nombre d'années que Jérémie avait indiqué, il entreprit une prière qui aborde tous les éléments de la réponse de repentance jugée nécessaire, si jamais le peuple de Dieu venait à se réveiller à la réalité qu'il est captif dans le pays de l'ennemi. À la fin de la prière de Daniel selon Lévitique 26, Gabriel apparut pour donner à Daniel l'intelligence de la vision qu'il avait « entendue », la vision des deux mille trois cents jours. Gabriel commença par informer Daniel que soixante-dix semaines étaient « déterminées » pour le peuple de Daniel.

Soixante-dix semaines sont fixées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour mettre fin à la transgression, pour mettre un terme aux péchés, pour faire expiation pour l'iniquité, pour amener la justice éternelle, pour sceller la vision et la prophétie, et pour oindre le Saint des saints. Daniel 9:24.

Le mot traduit par « déterminé » dans le verset signifie « retranché », et par conséquent cela signifie que soixante-dix semaines devaient être retranchées des deux mille trois cents jours. À partir du troisième décret, en 457 av. J.-C., le peuple de Daniel aurait soixante-dix semaines prophétiques de temps probatoire. Soixante-dix semaines prophétiques équivalent à quatre cent quatre-vingt-dix ans. Quatre cent quatre-vingt-dix ans après le troisième décret, l'Israël ancien lapiderait Étienne en l'an 34, et il serait pleinement séparé de Dieu.

La captivité qui a précédé les trois décrets, qui identifient le point de départ des quatre-cent-quatre-vingt-dix ans de probation, avait duré soixante-dix ans. Ces soixante-dix ans visaient à permettre à la terre de jouir des repos sabbatiques que l'Israël ancien n'avait jamais observés. Soixante-dix ans de repos sabbatiques pour la terre ont été imposés en raison de quatre-cent-quatre-vingt-dix ans (ou soixante-dix semaines d'années) de rébellion contre le serment de Moïse.

Quatre cent quatre-vingt-dix ans de rébellion contre l'alliance du Lévitique vingt-cinq ont entraîné soixante-dix ans de captivité, afin que la terre jouisse de son repos. Les soixante-dix ans de captivité ont abouti à trois décrets, qui ont marqué une autre période probatoire de quatre cent quatre-vingt-dix ans pour l'Israël ancien. Ainsi, nous voyons deux périodes probatoires de quatre cent quatre-vingt-dix ans chacune. Les trois décrets typifient les messages des trois anges, dont le premier est arrivé en 1798, à la fin de la première indignation des "sept temps" contre le royaume du Nord. Le troisième ange est arrivé deux mille trois cents ans après le troisième décret, le 22 octobre 1844, date à laquelle "la dernière fin de l'indignation" est également arrivée.

Pendant les quarante-six années comprises entre la fin de la première indignation et la fin de la dernière indignation, Jésus posa les fondations du temple millerite, et la pierre de fondation était constituée par les « sept temps ». Cette pierre devait être, au début, soit la pierre de fondation (ou bien la pierre d'achoppement) pour l'adventisme, et, à la fin, soit la pierre faîtière et la pierre de couronnement (ou bien la pierre tombale) pour l'adventisme. Les trois décrets qui représentent l'arrivée des messages des trois anges dans l'histoire de 1798 à 1844 représentent aussi les trois premiers chapitres du livre de Daniel.

Nous commencerons à examiner les six premiers chapitres dans le prochain article.

Quand les livres de Daniel et de l'Apocalypse seront mieux compris, les croyants auront une expérience religieuse tout à fait différente... Une chose ressortira certainement de l'étude de l'Apocalypse: que le lien entre Dieu et son peuple est étroit et ferme. La foi par laquelle je vis, 345.